Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 471

Artikel: Carrières féminines : la femme chimiste : (suite et fin)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262223

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIRECTION ET RÉDACTION Mⁿ• Emilie GOURD, 17. rue Tönffer

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION

M¹⁰ Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS ANNONCES

SUISSE... Fr. 5.— La ligne ou son espace:
ETRANGER . 8.— 40 centimes
Le numéro . . . 0.25 Réductions p. annonces répétées

ents partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est sements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de

Tant que nous aimons, nous sommes utiles; tant que nous sommes aimés, nous sommes indispensables

STEVENSON.

Lire en 2me page:

- n concours ouvert par la Commission d'Hy-giène de l'Alliance nationale de Sociétés fémi-nines suisses.
- L. H. P.: Chez les suffragistes françaises. Le Congrès de l'Union pour le Suffrage des Femmes.

- En 3me et 4me pages: Isabelle Debran: Variété. Dans une fabrique
- iaponaise. Bonard: La IX^e «Journée des Femmes vaudoises». vauaoises ». Les Expositions. — Nouvelles de diverses So-ciétés.

En feuilleton:

Hélène Stocker: Les femmes et les livres. Lou Andreas-Salomé. Que lisons-nous? — Glané dans la presse.

Les Femmes et les Finances cantonales

I. L'impôt sur les célibataires à Zurich

Le 23 avril prochain, les Zurichois seront appelés à se prononcer sur les nouvelles lois fiscales cantonales et les dispositions légales concernant les économies administratives. Le programme du Conseil d'Etat est encore en discussion au Grand Conseil: certains de ses encores de la conseil de la

programme du Conseil d'Etal est encore en discussion au Grand Conseil: certains de ses articles ont été d'emblée éliminés, d'autres ont été acceptés. Parmi les premiers figure l'impòt sur le double salaire, tombé lors des débats sur l'entrée en matière. Ce n'est qu'une trève, car déjà le Front National recueille des signatures pour une initiative demandant l'introduction de cet impòt, lequel vise bien plus à refouler la femme des professions lucratives qu'à remplir les caisses de l'Etat. Malgré l'opposition de l'Association de Commissions communales, le Grand Conseil a accepté une loi fiscale qui touche, elle aussi, les femmes. Il s'agit de l'impòt dit des cé-libataires. Ce n'est pas celui que Mussolini avait introduit dans un but de surpopulation et qui ne touche que les célibataires hommes au-dessus de 35 ans, mais un impòt frappant sans distinction tous les célibataires, hommes et femmes, ainsi que les couples mariés qui, à 28 ans n'ont pas d'enfants, et les veufs, veuves et divorcées sans enfants.
Cette loi renferme autant d'injustices que

28 ans n'ont pas d'enfants, et les veufs, veuves et divorcées sans enfants.

Cette loi renferme autant d'injustices que de dangers sociaux, et l'on s'étonne à lire les considérations tendant à la justifier. Voici les raisonnements qui ont guidé ses auteurs: « Les célibataires et les couples sans enfants sont généralement dans la situation agréable de disposer de ressources dépassant les besoins immédiats de l'existence, donc ils ne souffriraient pas de ce surcroit de charges fiscales ».

Si cette manière de voir devait se générali-Si cette maniere de voir devait se generali-ser, au point de s'appliquer à toutes les caté-gories de citoyens disposant de plus que du strict nécessaire, nous arriverions à l'Etat communiste. On ne voit pas pourquoi le fisc s'arrêterait à une seule catégorie, déterminée par l'état civil!

par I etat civii:

Quoique les directives accompagnant le pro-gramme trouvent des mots touchants pour parler des familles nombreuses, par rapport parler des familles nombreuses, par rapport à ces « célibataires avantagés » qui devraient accepter sans autre l'égalisation des charges, nous doutons fort que cet impôt contribue à la protection de la famille. Ce n'est guêre le moment de faire de la politique de surpopulation. On n'éviterait pas les plus criantes injustices. Comment, en effet, songer à faire payer leur isolement à tant de personnes qui ne l'ont pas recherché, et qui, trop souvent, y ont été contraintes pour des raisons sociales et par des responsabilités économiques ignorées par le fisc!

raisons sociales et par des responsabilités éco-nomiques ignorées par le fise! Espérons que le peuple —entendons-nous bien: l'électeur zurichois! — aura assez de bon sens pour repousser cette loi. Fraudra-t-il des preuves plus éclatantes encore pour que les femmes comprennent leur situation dans l'Etat? Elles, des mineures, sont bonnes à donner leurs deniers sans avoir le droit de veiller à l'emploi qu'on en fera. Et cette loi

les touche plus que les hommes, car, il va sans dire, parmi les célibataires il y a plus de femmes que d'hommes!

A. de M.

A NOS LECTEURS

En raison d'une absence de notre rédactrice, appelée à faire une série de conférences pour les organisations suffragistes du Midi de la France, la parution du prochain numéro de notre journal subira un léger retand dont nous prions des aujourd'hui tous nos lecteurs et abonnés de bien vouloir nous excuser.

Le «MOUVEMENT FÉMINISTE»

Lettre du Tessin

Ce n'est qu'un tout petit progrès, mais, surtout chez nous, il faut s'en contenter, car c'en est cenendant un

La première fois que nos autorités tessinoises ont songé à se tourner vers les femmes, c'était en 1934, lorsqu'à l'occasion de la création du en 1934, lorsqu'a l'occasion de la creation du tribunal spécial des mineurs, une proposition a été émise au sein du Grand Conseil de faire appel aussi à une femme pour les jugements des petits délinquants. Cette proposition, qui ne fut pas l'objet d'une votation, a cependant figuré au procès-verbal, et a été appliquée à Locarno, lors

fut pas l'objet d'une votation, a cependant figure au procès-verbal, et a été appliquée à Locarno, lors du premier procès contre un meurtrier mineur. Dernièrement, ie conseilier prof. Camillo Bariffi (Lugano), à l'occasion d'une séance du Conseil communal, rappela à la Municipalité la nécessité de créer une place officielle d'infirmière visiteuse pour les écoliers. Cette motion avait déjà été présentée en avril 1933 par ce même professeur Bariffi et M. Bixio Bossi, également conseiller communal. Mais, comme cela arrive souvent, elle resta lettre morte, et l'on ne s'en occupa plus. On dit que des femmes luganaises avaient aussi entrepris une démarche auprès de notre Municipalité pour solliciter la création officielle de cette place de visiteuse scolaire. Le maire, invoquant le mauvais état des finances communales, et sans précisément refuser, conseilla de renvoyer la question à une époque meilleure. « Qu'à cela ne tienne, ont répondu nos dames, nous nous occuperons de tous 'les frais causés par cette innovation; veuillez seulement lut donner un caractère officiel, cela nous suffit, » Mais en maire se déroba et la question fut enterrée. ner un caractère officiel, cela nous suffit, » Mais

maire se déroba, et la question fut enterrée. Récemment, à l'occasion de son magnifique discours sur l'assistance publique, le professeur Bariffi a bien voulu exhumer aussi cette ques-tion enterrée, démontrant le bien immense que cette infirmière visiteuse pourrait apporter surtout dans le champ scolaire. Elle serait, a-t-il dit, le véritable trait d'union entre le médecin et l'écolier, entre les instituteurs et les parents. Cette visiteuse aurait la charge de suivre jusque dans les familles les élèves signalés par le méde-cin comme ayant besoin de soins. Elle contrôlerait ou ordonnerait l'observation rigoureuse des prescriptions médicales; elle serait aussi très utile aux instituteurs, qui, souvent, ignorent le véritable état des familles des enfants qui leur verhable clat des families des enfants qui reus sont conflés, état souvent précaire et qui a une fâcheuse répercussion sur l'éducation de l'élève. Pour commencer, il s'agirait seulement d'une institution à caractère « parascolaire » mais d'une institution a caractere « parascolaire » mais si ensuite, et étant donné que cette infirmière-visiteuse scolaire aurait aussi assez de temps pour s'occuper d'autres tâches dans l'assistance publique, elle finirait par être nommée visiteuse scolaire et visiteuse d'assistence publique en général.

C'est ainsi qu'à grand traits, et de façon très convaincante, le prof. Bariffi illustra les avantages immenses qu'on pourrait tirer de cette institution. Il clôtura son magnifique discours en souhaitant que les autorités communales, les seules autorités indiquées pour développer et don-ner corps à cette œuvre humanitaire, de laquelle découleront d'indiscutables bienfaits, se dé-cident à combler cette lacune actuelle avec la sollicitude nécessaire.

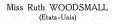
F. VOLONTERI.



A l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles : (siège à Genève, 2, rue Daniel-Colladon)

> M^{Ile} C. M. van ASCH van WIJCK (Hollande)

Présidente Internationale



Secrétaire générale internationale récemment installée à Genève, après avoir long-temps travaillé pour les Unions chrétiennes du Proche-Orient.



Cliché Y. W. C. A.

Les femmes yougoslaves demandent le droit de vote

Les femmes bulgares et yougoslaves sont les seules dans les Balkans qui n'aient pas encore obtenu leurs droits politiques. Mais une nouvelle loi électorale est maintenant en discussion en Yougoslavie. Les femmes de ce pays estiment donc le moment venu de réclamer leur égalité politique avec les hommes. Dans ce but, elles ont tenu, le même jour et dans tout le pays, des assemblées très fréquentées et qui ont excité une grande attention. A ces assemblées ont participé non seulement des femmes, mais aussi beaucoup d'hommes, et les femmes de ce pays sont persuadées que dans un avenir prochain leurs droits complets leur seront reconnus. leur seront reconnus.

Congrès balkanique de la protection de l'enfance

Le premier Congrès balkanique de la protection l'enfance aura lieu à Athènes du 5 au 9 avril prochain.

Il comportera trois questions: 1. la protection de l'enfance normale et bien portante; 2. la pro-tection médicale de l'enfance; 3. la protection des enfants adolescents au travail.

En même temps que le Congrès aura lieu une exposition où l'on verra, non seulement l'effort actuel des pays balkaniques en faveur de l'en-fance, mais aussi des chefs d'œuvre de l'art antique concernant l'enfant.

anuque concernant l'entant.

Les langues officielles du Congrès sont le français et l'allemand. Les visiteurs des pays non balkaniques sont également les bienvenus. Fortes réductions sur les chemins de fer, bateaux et hôtels. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Union Internationale de Secours aux Enfants, 15 rue l'évier Genève. 15. rue Lévrier, Genève.

Carrières féminines

La femme chimiste (Suite et fin) 1

Grâce à des circonstances favorables et pour Grace à des circonstances l'avorables et pour autant que les conditions de travail le permettent, les chimistes peuvent trouver des places immédiatement après la période minimum d'études. Il faut cependant considérer les premiers temps du travail pratique comme une période production de la comme de la com consacrée à la formation professionnelle, pen-dant laquelle on peut travailler, par exemple comme assistant à l'Université (ce stage peut coincider avec la préparation du doctorat), ou comme volontaire non rétribué dans une industrie.

D'autre part, au cours de sa carrière, le chi-

1 Voir le précédent numéro du Mouvement.

miste ne doit jamais cesser de se perfectionner pour se tenir au courant des progrès de la science.

Les frais d'études (sans compter l'entretien personnel) sont d'environ 500 fr. par semestre, auxquels s'ajoutent l'achat de livres, de matériel de laboratoire, les frais d'inscription aux examens et les frais d'impression de la thèse. Le coût global des études est de 5000 à 6000 fr. Il est difficile de trouver un travail rétribué

nest difficile de trouver un travair retribue pendant les études. Toutefois, pendant les der-niers semestres, les étudiants qualifiés peuvent trouver une place d'assistant, dont le salaire va-rie de 150 à 300 fr. par mois, généralement avec exemption des frais d'inscription aux cours et laboratoires et laboratoires.

Les étudiants et les étudiantes suisses de condition modeste peuvent obtenir certaines bourses, et à l'E. P. F. l'exemption de tous frais d'inscription. (Pour tous renseignements, s'adresser au

recteur de l'Université en question.)
En réalité, les études une fois terminées, les possibilités de travail sont restreintes, car elles dépendent de la situation économique. Aussi est-il quasi impossible de renseigner les étudiants au début de leurs études. La demande et les salaires peuvent changer radicalement pendant la durée des études (5 ans environ). Les conditions d'engagement et de travail sont très variées. On trouve des places sans contrat avec un très court délai de congé, et des contrats à long terme avec un délai de congé plus long, donnant la liberté plus ou moins complète de chercher un autre poste; assez souvent, sous une forme ou sous une autre, la participation aux bénéfices. Les pro-fesseurs des Universités peuvent en général donner à leurs étudiants quelques indications sur les possibilités de travail.

Tout ce qui vient d'être dit sur la profession Tout ce qui vient u cur cui sui la protessori de chimiste en général s'applique aussi à la femme chimiste. Mais les possibilités de travail sont sensiblement plus mauvaises pour elle. En Suisse, il est exceptionnel jusqu'ici qu'une femme chimiste soit engagée dans l'industrie; aucune actuellement n'y occupe un poste de direction. Enfin, sans même parler de la carrière universitaire, dont l'accès dépend de conditions exceptionnelles, notons que dans l'enseignement secon-daire, même dans les écoles de jeunes filles, aucun poste spécialisé de professeur de chimie n'est confié à une femme 1. Les femmes trouvent surtout contie à une temme ¹. Les temmes trouvent surrout du travail d'analyses; mais, dans les laboratoitoires, elles se heurtent aussi à la concurrence des laborantines. Aussi, pour les jeunes filles de condition modeste qui doivent rapidement gagner leur vie, la profession de chimiste offregner leur vie, la profession de chimiste offre-telle très peu de possibilités de travail. D'autre part, celles qui sont spécialement bien de l'ort part, celles qui sont spécialement bien douées et n'ont pas besoin d'un gain immédiat, doivent se rendre compte que cette profession, si elle est tout à fait indiquée pour la femme, offre cepen-dant un champ d'activité où il faut encore four-nir un travail de pionnière pour l'avancement de la cause féminine.

(Communiqué par l'Association suisse des femmes universitaires.)

Liste des Associations de chimistes en Suisse: Société suisse de chimie, Association des chi-mistes-analystes suisses, Société suisse pour l'industrie chimique, Association suisse des chimistes. (Reproduction autorisée seulement in extenso et avec indication 'des sources.)

¹ Voir plus haut et voir la monographie « En-eignement secondaire ». seigneme

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Mise au concours d'une brochure destinée aux femmes et jeunes filles

La Commission d'Hygiène de l'Alliance des Sociétés féminnes suisses, avec la collabora-tion de la Société suisse contre les maladies vénériennes, ouvre un concours pour la rédac-tion d'une brochure destinée aux femmes et

aux jeunes filles.

Cette brochure doit donner une orientation Cette brochure doit donner une orientation générale, simple et compréhensible sur les faits de la vie sexuelle, les devoirs de la ma-ternité, sur la maîtrise de soi et le dérègle-ment des mœurs, les dangers des relations sexuelles hors mariage (maladies vénériennes, maternité hors moriage, prostitution, traite des femmes), réclamer une attitude ferme et consciente en matière sexuelle, et indiquer les institutions où il est possible de trouver des conseils, des renseignements et de l'aide.

Conditions:

1. Le texte (français, allemand ou italien) ne doit pas dépasser 8 pages imprimées de 14×22 cm., c'est-à-dire 40 lignes de 8 à 10 mots par

2. Les manuscrits doivent être écrits à la ma-chine sur un seul côté de la page, être envoyés en trois exemplaires, sans mention du nom de

l'auteur, et être désignés par une devise inscrite sur l'enveloppe. Ils doivent parvenir avant le ler juillet 1936 à la présidente de la Commission d'Hygiène de l'Alliance des Sociétés féminines d'Hygiène de l'Alliance des Sociétés féminines suisses, Mme le Dr. Schultz-Bascho, Thunstr. 2, Berne.

La même devise doit se trouver sur u La même devise doit se trouver sur une deu-xième enveloppe fermée qui contiendra le nom de l'auteur, et qui sera ouverte par le jury seulement après sa décision. Trois prix, d'une valeur globale de 300 fr., seront attribués aux meilleurs travaux. Le Comité

se réserve tous les droits concernant la réparti-tion des prix, de même que le droit de publier le texte dans sa forme originale ou de le modifier. Les travaux primés resteront la propriété de la Commission d'Hygiène de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.

Le jury se compose de: M. le Dr. Prof. Ramel, président de la Société suisse contre les maladies vénériennes, directeur de la clinique dermatologique de l'Université de Lausanne:

des membres de la Commission suisse d'Hygiène de l'Alliance des Sociétés féminines suisses de la présidente de l'Alliance des Sociétés fémi nines suisses;

de la présidente de la Commission d'éducation

de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.

Les résultats du concours seront annoncés dans les mêmes journaux que le concours. Hérisau et Berne.

La Présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses: K. Nef.

La Présidente de la Commission d'Hyiène: Dr. P. Schulz-Bascho.

Le Congrès de l'Union pour le Suffrage des femmes

Chez les suffragistes françaises

Ce Congrès, présidé par Mme Brunschvicg, a réuni cette année une cinquantaine de groupes (dont ceux d'Algérie et du Maroc), représentés par une ou plusieurs déléguées. y a notamment discuté la proposition de M. Milliès-Lacroix, sénateur, qui compte demander prochainement au Sénat d'augmenter le nombre des conseillers municipaux afin de réserver dans chaque Conseil quelques sièges aux femmes. Les conseillères seraient élues par un collège électoral composé d'électeurs et d'électrices. Il ne s'agit pas de renoncer au suffrage féminin intégral, mais bien d'une mesure transitoire qui permettra d'apprécier femmes comme elles le méritent. Les délé-guées sont chargées de faire savoir aux parlementaires de leur région qu'elles sont favorables à cette proposition.

Les trois autres grands sujets discutés au cours des trois longues séances de ce congrès furent: le travail de la femme, la propagande, et la collaboration avec d'autres organisations.

Il ressort des rapports présentés par les déléguées sur l'activité respective de leurs groupements que le travail féministe est grandement simplifié et facilité dans les localités où les autorités sont favorables au mouvement; ailleurs, il est plus difficile et se heurte constamment à l'opposition. Plusieurs rap-ports signalent la nomination de conseillères municipales adjointes. La déléguée de Marrappelle que, lors de la dernière votation, 65 bureaux de vote furent installés qui permirent à plus de 28.000 femmes de voter. Cette campagne encouragée par la presse mar-seillaise coûta plus de dix mille francs français. Presque tous les rapports se font l'écho des mêmes efforts, des mêmes difficultés, se plaignent de l'indifférence des jeunes, poursi directement intéressés au mouvement féministe, puisque leur avenir dépend de son échec ou de son succès.

Dans son exposé sur le droit au travail. Mme Brunschvicg fait part des efforts du Conseil national des femmes pour organiser un Co-mité de liaison entre les différentes organisations pour la défense du travail féminin. Elle s'étonne à juste titre que les parents ne se soucient pas davantage de voir les concours se fermer devant leurs filles, malgré leurs diplômes universitaires (après les enfants, les parents! c'est dans l'ordre de l'incompréhension la plus déplorable soit!). Elle constate encore avec mélancolie l'effacement volontaire de la femme devant l'homme, remarque que, dans la plupart des commissions de chômage, il n'y a pas de

femmes, et certes, le chômage touche les deux sexes également! (Il n'y en a pas chez nous dans toutes les Commissions de chômage,

tant s'en faut) Autre pays, même mœurs! Le groupe de Poitiers a rappelé le gros effort fait par lui contre le trop célèbre Duplantier, sénateur antiféministe de la plus détestable manière qu'on puisse imaginer: ce monsieur a appris à ses dépens qu'on ne traite pas impunément les femmes ainsi qu'il s'était permis de le faire en plein Sénat; il a perdu son siège!

Alors que les groupes d'Algérie et du Maroc se félicitent de la ferveur et de la fidélité de leurs membres, d'autres déléguées se plaignent de l'absence d'élan et d'enthousiasme des sec-tions qu'elles dirigent. Mais, soutenues ou attaquées, encouragées ou abandonnées par les autorités et leurs membres, toutes ces femmes ont un but unique: le triomphe du suffrage féminin dans leur pays. Elles veulent l'at-teindre. Toute sorte de suggestions furent faites dont beaucoup sont intéressantes, mais se révèlent difficiles à appliquer d'une façon générale, les tendances politiques des groupes, les conditions locales étant très variables; il faut donc tenir compte des contingences et veiller à ne pas froisser les convictions des membres.

Le Comité central a été élu et réélu; nous y retrouvons les noms de M^{mes} Brunschvicg, Cazewitz, Malaterre-Sellier, Odette Simon,

Robert Schreiber, etc., etc.

Le préfet de la Seine, M. Villey, a reçu les «Conseillères» déjà nommées qui lui furent présentées, et saisit l'occasion de faire une profession de foi féministe. Nous reviendrons sur la grande assemblée tenue à la mairie du XVIme arrondissement en l'honneur des conseillères municipales. Disons cependant que l'on se félicita, avant la séparation, de la réussite complète de l'expérience des conseillères municipales, et que l'on se promit d'organiser des conférences à tendances sociales et éducatives aussi bien que des conférences suffragistes, cela, afin de permettre aux maires, conseillers, secrétaires de mairie d'y assister et de leur donner ainsi la possibilité de se rendre compte de l'aide que pourraient leur apporter les femmes.

Au banquet du dimanche, Mme Brunschvicg rendit hommage à M. Louis Martin, sénateur, ardent et vieux défenseur du suffrage des femmes; elle n'oublia pas non plus M. Paul Strauss, sénateur, qu mercia et félicita pour son œuvre féministe et pour son remarquable travail social consa-

cré à la mère et l'enfant.

ce fut le départ pour une nouvelle Puis, ce fui le depart pour une nouvelle année d'efforts, de travail, de déceptions peut-ètre, mais qui n'entameront pas davantage la volonté des féministes françaises, qu'elles n'ont entamé jusqu'ici notre volonté, à nous femmes suisses! Car, devant ces résultats d'un tel Congrès, l'on se rend compte de l'unité du travail, de la puissance de l'idéal qui pous mons part l'on se rend compte de qui nous mêne et l'on reprend courage, se senfant moins seul, moins abandonné, plus fort pour marcher vers le but. L.-H. P.



Les femmes et les livres

L'auteur de l'article ci-après, Mme Helene Stöcker (Dr. en phil.), née à Berlin, actuellement à Zurich, est très connue et appréciée pour son activité et ses initaitures dans divers domdines intéressant tout particulièrement les femmes En 1905, elle fonda le Mouvement pour la protection des mères et la réforme sexuelle, qui s'amplifia en 1911 sous le nom d'x Association ». Auteur de nombreux écrits, elle publiaentre autres un livre sur L'amour et les femmes, et fit parâtre la revue intitulée La nouvelle génération (tous ces titres étant, bien entendu, traduits, ici, de l'allemand). C'est dans ce périodique, qu'à côté des problèmes de morale sexuelle, elle traita, quand la guerre eut éclaté, aussi des questions se rapportant au pacifisme, et elle fait partie, soit comme membre, soit comme présidente, d'importants groupements pacifistes dont elle fut la fondatrice, et qui s'etforcèrent, durant le grand conflit, de travailler à l'entente entre les peuples. (Note de la traductrice.)

Andreas-Salomé A l'occasion de son 75me anniversaire

Le 13 février de cette année, Lou Andreas-Salomé a eu 75 ans, anniversaire que plus d'un lecteur et ami, dans bien des pays, aura fêté avec

elle en pensée.

Lou Andreas-Salomé représente une période de culture qui, hélas! appartient déjà presque au passé, puisqu'il semble que nous vivons en un temps de crise de la civilisation dont la grala signification menacent de surpasser encore la crise économique, si écrasante pour tous.

Lou Andreas-Salomé a été, est encore une Lou Andreas-salome a etc, est encore une Européenne dans toute l'acception de ce terme: elle l'est de naissance; elle l'est par son déve-loppement, par tout ce qu'elle a fait. Sa famille descend d'une part de huguenots français, d'une autre, d'ancêtres allemands, et elle-même, fille d'un général russe, est née à Saint-Pétersbourg. D'une intelligence précoce, elle désira faire des études — entreprise extraordinaire alors pour une femme de la classe bourgeoise! C'est ainsi qu'elle vint en Suisse pour étudier à Zurich la philoso-phie des religions. Elle s'y lia bientôt avec Malvida von Meysenbug, le célèbre auteur des Mémoires d'une idéaliste, dont l'impression avait été profonde sur le jeune Nietzsche. Grande amie aussi de Romain Rolland, Malvida von Meysenbug amena un rapprochement entre Fré-déric Nietzsche et Lou Andreas-Salomé, et l'amitié qui les unit eut certainement une importance notable pour l'un comme pour l'autre. Nietzsche qui croyait avoir trouvé une disciple selon son cœur de sa philosophie, en éprouva une joie reconnaissante; mais, au bout de quelques mois, survint une rupture, qui fut définitive et dont le philosophe souffrit beaucoup et longtemps.

Elisabeth Förster-Nietzsche, morte dernièrement presque nonagénaire, a donné force explications sur ce conflit, tandis que Lou Andreas-Salomé

n'a pas riposté; aussi ne saurons-nous peut-être jamais rien de précis à ce sujet, mais il est permis de dire qu'avec la brouille entre Nietzsche et Wagner et l'éloignement du très cher ami d'enfance Erwin Rhode, la perte de l'amitié de Lou Andreas-Salomé fut pour lui parmi plus durement ressenties. Des années plus encore, Nietzsche qui, à cette occasion, avait failli briser avec sa sœur, lui faisait tristement la remarque qu'elle aurait bien pu lui laisser continuer ces rapports amicaux, car Lou Andreas et un autre de ses proches amis, lui aussi éloigné par la suite, étaient des êtres auxquels il s'inté-ressait du plus profond de son âme. Quoi qu'il en soit, on a l'impression que la sœur, en s'ef-forçant d'aider son frère, a dû se tromper dans les moyens employés, et n'a fait par là qu'aug-uenter le chagrin et la déception de ce dernier.

Avec son amitié avec le philosophe et par la connaissance de sa doctrine, Lou Andreas Salomé qui publia en 1894 un volume intitulé *Nietzsche* et ses œuvres, a été une des premières à marquer les phases si nettement tranchées de cette philosophie, et c'est ainsi qu'elle se trouva au centre même de la lutte ardente qu'on menait autour de

la doctrine nitzschéenne. Agée de vingt-et-un ans lorsqu'elle connut Frédéric Nietzsche, elle en comptait vingt-six environ lorsqu'elle épousa le professeur Andreas, un orientaliste. Ils vécurent longtemps à Berlin, sur les confins du Grunenwald, où j'allais souvent la voir dans la demeure qu'ils avaient baptisée Waldfrieden. Plus tard, elle suivit à Göttingen son mari qu'y avait appelé sa renommée d'orientaliste. Il devait y mourir en 1930.

La vie de Lou Andeas Salomé a certainement La vie de Lou Andeas Salome a certainement été une vie riche au point de vue de la produc-tion intellectuelle, sans cesse interrompue par des voyages et par de longs séjours à Paris, Vienne, Berlin, en Russie; vie riche aussi par ses rap-ports avec des esprits créateurs dans divers

Nombreux sont les ouvrages qui ont paru d'elle depuis les dix dernières années du siècle passé jusqu'à la guerre mondiale ¹. On ne saurait les ignorer, bien que l'auteur, à l'occasion de ses soixante-dix ans, ait écrit ceci: « Ie ne suis plus une femme de lettres; je suis seulement en-core une psychanaliste.»

Plusieurs de ses livres ont produit une grande impression: Henrik Ibsen et ses héroïnes (1892) lui a valu surtout la reconnaissance des femmes. Dans Ruth (1895) se fait jour un idéal d'indépendance de la femme. Elle traite d'une main délicate les conflits de sentiments et projette une vive clarté sur ceux qu'en ce temps, on s'efforçait peut-être pour la première fois, de résou-dre dans le domaine intellectuel féminin. Enfants des hommes s'efforce de pénétrer dans

cette région de la fin de l'enfance féminine où déjà s'annonce la jeune femme. Volga constitue un acte de reconnaissance envers la patri reconnaissance envers la patrie russe, pour laquelle plusieurs voyages, à la fin du siècle avaient renouvelé son profond amour. Le peuple russe lui semblait le meilleur, le plus naturel de tous. A ce moment aussi, elle se rapproche de Tolstoï. Et dans le beau livre qu'elle

¹ Nous ne citerons pas tous les titres des œuvres de Lou Andreas-Salomé qui ont, sans sans doute, moins d'importance pour des lectrices de langue française (trad.).